

Amiante360, une solution globale pour gérer le risque amiante

Créé à Lyon en 2000, le Groupe Sogelink conçoit, développe et commercialise des solutions logicielles métiers et SaaS (Software as a Service) pour les professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics. Avec près d'une quinzaine de marques à son actif, le Groupe Sogelink apporte aujourd'hui une réponse métier innovante à chaque étape de la vie d'un chantier.

Acteur reconnu pour son expertise dans le domaine de la simplification des obligations réglementaires et de la dématérialisation des documents associées, le Groupe s'est appuyé sur son expérience pour concevoir Amiante360®, sortie le 15 septembre 2015. Disponible en ligne sur abonnement, Amiante360® permet d'encadrer les échanges entre les intervenants et de simplifier le suivi des démarches liées à l'amiante.



Entretien avec **Fatima Berral**,
directeur commercial et
marketing.

Comment est née la solution Amiante360® ?

Fatima Berral : La création d'Amiante360® est née de notre volonté d'étudier les besoins liés à de nouvelles problématiques administratives et réglementaires contraignantes et chronophages. Amiante360® est fortement inspirée de notre solution historique DICT.fr®, qui est actuellement la référence pour tous les acteurs concernés par les travaux à proximité des réseaux pour la gestion des DT, DICT, DT-DICT conjointe (Déclaration de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux), ... Pour mettre en place une solution pleinement opérationnelle, nous avons rapidement constitué une équipe en interne.

Nous avons, également, travaillé en étroite collaboration avec des entreprises concernées par la problématique de l'amiante, ainsi qu'avec des spécialistes du désamiantage, des opérateurs de repérage et des donneurs d'ordres. Ensemble, nous nous sommes penchés sur des cas concrets pour définir les éléments de cette réglementation très complexe, entraînant des difficultés sur le terrain.

Grâce à cette étude, nous avons identifié les Dossiers Techniques Amiante (DTA) comme un élément complexe et lourd à gérer sur le plan administratif. Avec notre solution Amiante360®, nous apportons une réponse aux problématiques liées à la constitution et à l'actualisation de ce dossier.

Comment cette solution fonctionne-t-elle ?

F. B. : Accessible en ligne sur abonnement, notre plateforme offre à nos clients, une vision globale de leur patrimoine avec un certain niveau de détails.

Amiante360® permet de saisir les plans et les repérages déjà réalisés par le donneur d'ordres. En se basant sur ces diverses données, l'application identifie les espaces contenant de l'amiante et définit les opérations à envisager au regard de la réglementation.

Avec ce fonctionnement, le donneur d'ordres réalise des économies importantes : il peut facilement retrouver son historique, ce qui lui évite d'ordonner la réalisation d'opérations déjà effectuées. Si le client doit tout de même réaliser un nouveau repérage (ces démarches étant obligatoires tous les 3 ans), la plateforme lui permet d'interroger des opérateurs de repérage et de faire une demande directement auprès du professionnel qu'il aura sélectionné. À savoir que Sogelink réalise régulièrement un référencement des opérateurs certifiés. Grâce à ce processus, l'opérateur de repérage concerné a la possibilité de récupérer les plans du patrimoine et des espaces repérés et de disposer des données antérieures. Il peut également effectuer les repérages avec ses propres outils ou utiliser la plateforme, s'il ne dispose pas des outils nécessaires en interne ou si le donneur d'ordres le lui impose.

Une fois cette phase intermédiaire achevée, les documents sont consolidés, mis à jour sur la plateforme et sont entièrement tracés et archivés.

La plateforme intègre également une brique permettant de gérer les travaux en présence d'amiante (rénovation, démolition). Une timeline guide chaque intervenant dans son rôle et précise les délais dans lesquels il doit réaliser ses opérations.

Pour finir, Amiante360® offre la possibilité de partager des documents avec les différentes parties prenantes et assure l'archivage et la traçabilité des échanges.

Pourquoi avez-vous décidé de cibler le secteur hospitalier ?

F. B. : Suite à une étude approfondie, nous avons constaté que les hôpitaux étaient particulièrement concernés par la problématique

de la gestion du risque amiante. Les infrastructures sont généralement vieillissantes, et donc susceptibles de contenir de l'amiante (l'amiante ayant été interdit en 1997). De plus, le secteur de la santé est extrêmement exigeant et réglementé.

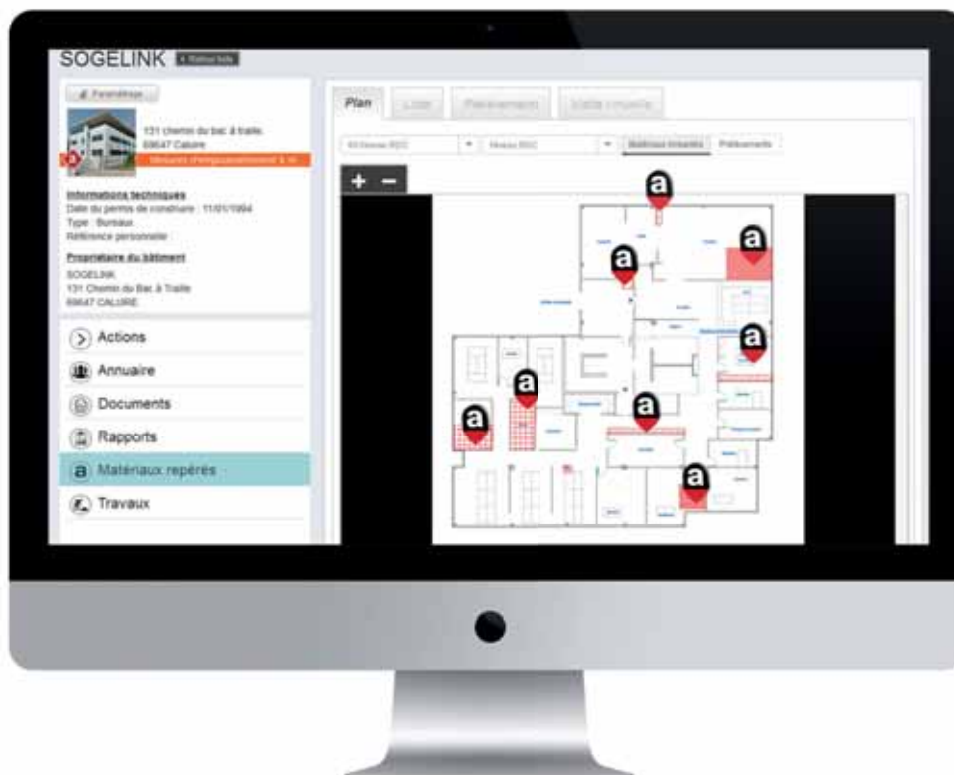
L'amiante est, par conséquent, une problématique sensible et les hôpitaux y sont très attentifs. Nous avons donc fait des hospitaliers l'une de nos cibles prioritaires car ils démontrent leur volonté d'acquiescer un nouvel outil pour gérer le risque amiante.

Comment Amiante360® répond aux besoins du secteur hospitalier ?

F. B. : Nous rencontrons régulièrement les acteurs terrain et notamment les professionnels du domaine hospitalier.

Dès les premières phases de développement d'Amiante360®, nous avons identifié quelques établissements pour devenir clients pilotes, comme l'hôpital de Villefranche. Dans ce contexte, nous avons travaillé en étroite collaboration avec sa direction, l'ingénieur hospitalier et toutes les personnes concernées par la gestion de l'amiante. Nous avons ainsi défini leurs problématiques avec plus de précision.

Néanmoins, nous nous rendons compte que les attentes varient en fonction des établissements hospitaliers. Dans le cadre d'une intervention auprès du CHU de Brest, nous avons abordé les problématiques de régie liées aux travaux de désamiantage. Pour répondre à leur demande, nous avons intégré dans leur outil un aspect de gestion du risque de l'exposition des personnels.



Quels sont les atouts d'Amiante360® ?

F. B. : Cette solution permet aux acteurs de traiter la problématique de l'amiante de façon exemplaire et simple, dans le respect de la réglementation. Elle offre également une vision quotidiennement mise à jour des actions exécutées et des opérations restantes sur le bâtiment.

La conservation des documents est particulièrement importante. Elle permet, en cas d'incident, de fournir des preuves concernant les démarches et les réponses engagées par les différents acteurs concernés. Cette notion de tiers de confiance et l'archivage à valeur probante pour les 10 ou 30 prochaines années ont une réelle valeur pour nos clients.

Quelles sont les perspectives d'évolution de Sogelink ?

F. B. : Dans le cadre de nos activités dans le bâtiment, nous nous apercevons que les démarches administratives imposées par la réglementation ne sont que partiellement maîtrisées et les échanges entre les différents acteurs, pas si évidents.

La gestion du patrimoine bâti, notamment, est un sujet au cœur des problématiques de la plupart des clients que nous rencontrons. Nos prochains sujets sont définis par nos échanges avec eux. Actuellement, nos principaux axes de développement concernent l'Ad'AP et le BIM.

A propos de l'Agenda D'accessibilité Programmée (Ad'AP)

Les hôpitaux nous questionnent régulièrement sur d'autres problématiques environnementales et sur le suivi des travaux d'accessibilité et l'arborescence spatiale des bâtiments. Certains ont déjà déposé leur agenda mais ne savent pas comment gérer l'organisation à laquelle ils vont devoir se conformer. Notre solution Amiante360® nous fournit l'identification du patrimoine qui est l'élément de base de notre réponse. Nous la couplerons avec les problématiques réglementaires des diagnostics environnementaux ou de l'Ad'Ap qui sont relativement simples à transcrire.

Focus sur le BIM

L'arrivée du BIM représente une réelle opportunité pour Sogelink. Notre plateforme Amiante360® pourra supporter toutes les données BIM et permettra de créer la structure de travail avec l'ensemble des bâtiments intéressant le client. De plus, les actions réalisées depuis notre plateforme pourront être exportées au format adéquat pour être utilisées avec d'autres logiciels.

Pour plus de renseignements

0 800 800 105 Service & appel gratuits

info.amiante@sogelink.fr

www.sogelink.fr/amiante360

